

manuscrit, dont je donne plus loin la description, n'offre, au point de vue littéraire, qu'un médiocre intérêt, car c'est l'œuvre très-imparfaite de Vintimille enfant; mais il contient, au point de vue historique, de précieuses indications. J'ai trouvé, dans les œuvres du président Bouhier, le procès-verbal des travaux de Vintimille comme législateur de la Bourgogne et jurisconsulte, quelques articles sur ses collaborateurs et collègues, enfin nombre de pièces officielles qui m'ont permis d'apprécier quelles avaient été l'attitude et la conduite du Parlement dans les années qui ont précédé la Saint-Barthélemy. J'ai consulté avec fruit le très-curieux manuscrit de Guillaume Colletet, que possède, en double exemplaire, la bibliothèque du Louvre; l'*Histoire du Parlement de Bourgogne*, publiée il y a quelques années, et récemment rééditée, de M. le président de la Cuisine; enfin l'histoire générale, dont l'étude est indispensable pour bien juger les événements particuliers.

Mais, afin de connaître exactement Vintimille, j'ai dû m'adresser d'abord à lui-même, et je ne crains pas d'affirmer que la lecture attentive et méthodique de ses ouvrages, aujourd'hui fort rares ou dispersés, m'en a plus appris qu'aucun de ses biographes. Il m'a

s'étant fait proclamer roi d'Italie en 949, associa à la couronne Adalbert, son fils aîné, donna le marquisat d'Ivrée à Othon, son second fils, et distribua de grands biens, aux environs de Modène et de Bologne, à Gui et Conrød, ses autres enfants. Mais Othon le Grand, premier empereur d'Allemagne, voulut que Bérenger, dont il avait secondé les projets, se reconnût feudataire de l'Empire, et, sur son refus, le déposséda, ainsi que ses fils. C'est alors que Conrad alla s'établir dans la Ligurie, où il devint la tige des Comtes souverains de Vintimille.

L'un de ses plus illustres descendants fut Gui II ou *Guido*, comte de Vintimille, dont la tante avait épousé Alphonse IX, dit *le Noble*, roi de Castille. Il se distingua dans la croisade que ce prince entreprit contre les Maures, et périt en Espagne, l'an 1212, avec ses trois fils, à la célèbre bataille de Muradal, qui, en affermissant le trône d'Alphonse, prépara la réunion définitive des royaumes de Castille et de Léon. Le roi voulut qu'en souvenir de cette expédition, les successeurs de Gui ajoutassent à leurs armoiries, qui

Flandres, en Espagne et en Angleterre. Tous ou presque tous, rendirent aux souverains près desquels ils s'étaient retirés, d'éminents services, se distinguèrent par leur bravoure et adoptèrent une nouvelle patrie. Un grand nombre, toutefois, continuèrent de résider dans divers châteaux ou places fortes situés autour de la ville et forteresse de Vintimille, berceau de leur maison. Ils possédèrent en commun ou se partagèrent le comté de Vintimille, celui de Tenda, la seigneurie de la Brigua, la vallée d'Oneglia et ses villages, Serzane, Varachio, la seigneurie de Maro et quatre châteaux en dépendant, le Cunio, Aurigo, Lusinasco et Caravonica, la forteresse de Petralata, Lusana, Mentadica, Montegrosso, Carpaxio, Larzeno, Tirora, Reccio sur la côte, et dans l'intérieur des terres, toute la vallée de Rodon, jusqu'au mont Apennin.

Fiers et belliqueux au dehors, les Princes souverains de Vintimille furent toujours chez eux libéraux et magnifiques. Ils entretenaient sur la côte un grand nombre de galères, avec lesquelles ils faisaient des expéditions

écus. Dans les premiers temps de son séjour à Rhodes, il avait rendu quelques services à un Chevalier de la langue d'Auvergne, frère George de Vauzelles, lyonnais, Commandeur de la Torrette, de la Rochette et du temple d'Ayen, qui porta pendant le siège l'étendard de la Religion ou le guidon du Grand-Maître, et qui fut blessé en le défendant contre l'ennemi (1). D'étroites relations s'établirent entre eux, et bientôt, de tous les frères d'armes d'Alexandre, aucun ne lui fut plus cher que George. Doués de la même intrépidité, animés des mêmes sentiments et de la même foi, les deux amis se plaisaient à courir les mêmes périls. Un jour qu'ils avaient fait ensemble une sortie,

(1) Samuel Guichenon, *Histoire de la Souveraineté de Dombes* manuscrit de 1662, publié par M. Guigue (Lyon, Aug. Brun, 1863, 2 vol. in-4°, tom. II, p. 34). — Le P. Menestrier, *Eloge historique de la ville de Lyon* (Lyon, 1669, in-4°, 2^e partie, p. 12). — Claude Le Laboureur, *Les Mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe* (Paris, 1684, 2 vol. in-4°, tom. II, p. 636.) — Le P. de Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon* (Lyon, 1730, 2 vol. in-4°, tom. II, p. 569). — Perneti, *les Lyonnais dignes de mémoire* (Lyon, 1757, 2 vol. in-8°, tom. I, à l'article *George de Vauzelles*,) etc.

à sa louange, en latin et en français (1). Lui-même il était poète, et avait composé en fran-

(1) C'est ce qu'exprime en peu de mots ce distique de Claude Rousselet, célèbre avocat de Lyon :

Matthæo Vauxello, judici majori.

Quid te onerem laudum cumulo, Vauxelle ? Tua ex te
A populo virtus nota frequentè satis.

*Claud. Rosseletti, jureconsulti, patritiique
lugdunensis, Epigrammata (Lugduni, apud
Seb. Gryphium, 1537. petit in-4°, p. 48).*

On trouve de nombreux renseignements sur Mathieu de Vauxelles dans les ouvrages déjà cités de Guichenon, Menestrier, Le Laboureur, Colonia, Pernetti ; dans les *Bibliothèques françaises* de Du Verdier et *La Croix du Maine*, et dans l'*Abrégé chronologique de l'histoire de Lyon* par Poullin de Lumina. Nous avons en outre consulté les registres du Parlement de Dombes, conservés aux archives de la Côte-d'Or, et publiés en partie par M. d'Assier de Valenches, dans son *Mémorial de Dombes* (Lyon, 1834, in-8°) ; le *Catalogue des noms de MM. les Recteurs et administrateurs de l'Hôpital général de la Charité et Aumône générale de Lyon, depuis son institution* (Lyon, 1742, in-4°) ; une note manuscrite de d'Hozier, conservée à la Bibliothèque impériale, aux *Archives des familles* ; enfin, un manuscrit très-intéressant de Chuinague, dernier Greffier en chef du Parlement de Dombes, appartenant à M. Mantellier, Président à la Cour impériale d'Orléans, Président de la Société archéologique de l'Orléanais, auquel on doit, entre autres travaux, de savantes dissertations sur le pays de Dombes et sur la monnaie de Trévoux et de Dombes.

disant que la destinée de ses enfants tendait ailleurs, et qu'avec l'aide de Dieu, elle espérait que leur race pourrait un jour, non-seulement se perpétuer, mais redevenir florissante.

Cependant, Jacques de Vintimille avait atteint l'âge de vingt ans; son éducation était terminée : le moment était venu de la compléter par des voyages et par de nouvelles études dans diverses universités. Il demanda à son bienfaiteur la permission de se rendre en Italie, où il espérait retrouver son frère et recueillir quelques débris du patrimoine de sa famille. George, qui était à cette époque l'un des plus anciens et des plus illustres compagnons de Villiers de l'Isle-Adam, accéda d'autant plus volontiers à ce désir, qu'ayant accompli la tâche qu'il s'était imposée en France, il tournait déjà les yeux vers l'île de Malte, où l'appelaient de nouveaux devoirs, de nouveaux périls, mais où l'attendaient aussi de nouvelles dignités, car il devint peu de temps après Receveur général du grand prieuré d'Auvergne (1).

(1) Guichenon, Perneti, dans les ouvrages déjà cités. Un

donner aux hommes de sa caste un utile exemple. « Pour corriger, dit-il, les humeurs
 « de ceux qui estiment les lettres inutiles
 « aux gens nobles, j'ay bien voulu donner
 « la voile aux vents avec ceux qui ont couru
 « ceste mer (1). » C'est ainsi que Jean-André Lascaris, surnommé *Rhyndacénus* (2), son parent, n'avait pas dédaigné, dans son zèle pour l'avancement des lettres, de corriger des épreuves d'imprimerie, avant que François I^{er} l'eût chargé de former avec Guillaume Budé, la bibliothèque de Fontainebleau. Jacques, dans sa première jeunesse, avait connu ce vénérable vieillard; il l'honorait comme un père, et avait toujours son exemple devant les yeux (3).

(1) *Epistre dédicatoire*, ibid.

(2) Du fleuve Rhyndacus, en Phrygie, sur les bords duquel il était né.

(3) Lascaris ille mihi consanguinitate propinquus,
 Pro patre quem colui, tunc puer ipse, senem.
 Is gratus Musis, et rebus natus agendis,
 Non magè principūs quàm mihi charus erat.

J. de Vintim., dans le recueil relatif
 à M. Popon.

comme un de ces légers présents que l'on faisait à ses amis pendant les Saturnales romaines. Ce poème latin comprend environ deux cents vers. Il parut à Lyon en 1564 (1), accompagné d'une traduction en vers français, par Pierre Trédéhan, angevin, qui avait inséré dans le même volume une traduction du dialogue de Platon, intitulé *Théagès*, ou *De la Sapience*, et une épître en vers français, adressée à Vintimille. Vintimille, de son côté, avait écrit, à la suite du *Carmen saturnaliūm*, les vers suivants, qui servent comme de préambule à la traduction française de ce poème :

A Mactou Popon, conseiller, etc.

ÉPIGRAMME.

Je sçay que si, Maclou, tu fais ta douce lime
 Passer dessus ma lourde et raboteuse rime,
 Tu trouveras de quoy fascheusement limer :
 Aussi le temps auquel je me mis à rimer
 Ne pouvoit apporter qu'un grossier style et rude.
 Tu sçais que le poète ayme la coye estude,

(1) Il doit avoir été composé vers la fin de 1562, car le Privilège du roi qui en autorise l'impression est du 5 janvier 1563.

fèvre, premier président du Parlement de Bourgogne ; et tous deux furent appelés à leur donner la sanction dans l'assemblée des notables de Moulins, en 1566 , honneur auquel le chancelier n'associa que cinq membres des autres Parlements.

Vintimille reçut bientôt une nouvelle et non moins importante commission. A la sollicitation des états de Bourgogne, le Parlement, depuis quelques années, avait décidé qu'il serait procédé à la réformation, interprétation et ampliation de la Coutume qui régissait cette province.

Le roi Charles IX ayant accordé à cet effet des lettres patentes en 1567, Jean de la Guesle, premier président, du consentement et avis des députés des trois états, s'associa pour rédiger ce nouveau Code les deux jurisconsultes les plus distingués du Parlement, Jacques de Vintimille et Jean Bégat.

Le premier président fit ensuite notifier la commission par tous les baillages et sièges principaux de la province de Bourgogne, et en même temps ajourner les députés de chaque baillage pour apporter par devant les

heur..... Et s'il ne me restait une fille, gage de son amour; une fille et un gendre qui sont les appuis de ma vieillesse; si Popon, cet invariable ami, ne m'avait assisté et reconforté dans ma détresse subite; si, par ses prières et en élevant mes pensées vers Dieu, il ne m'avait rappelé à la vie, mes cendres et celles de cette épouse adorée reposeraient, à l'heure qu'il est, dans la même urne (1). » Mais les consolations que Vintimille trouva auprès de personnes si chères ne lui suffirent pas encore: il embrassa le sacerdoce, donnant ainsi un irrécusable témoignage de l'orthodoxie de sa foi, et devint, tout en conservant ses fonctions de conseiller, archidiaque de Notre-Dame de Beaune, chanoine de Saint-Lazare d'Autun et doyen de Saint-Vincent de Châlon-sur-Saône (2). Sa modération prit aisément les allures plus vives de la charité: hâtons-nous de dire qu'il fut un

(1) Ce passage est traduit de l'épigramme latine déjà citée, et qui parut en 1580.

(2) Claud. Roberti, *Gallia christiana*, in Episc. August., p. 216; — Palliot; — de la Monnoye, dans les *Bibliothèques françaises* de Du Verdier et La Croix du Maine, etc.

de ceux qui contribuèrent à préserver la Bourgogne des horreurs de la Saint-Barthélemy; car c'est après avoir réuni, le 26 août 1572, un conseil secret où Vintimille se trouvait, avec Jeannin, avocat au parlement, et trois autres, que Chabot de Charny, grand écuyer de France, qui commandait la Province comme lieutenant-général, se refusa à ordonner les massacres (1).

L'Europe, malgré tant de sujets d'inquiétude, avait accueilli avec enthousiasme, au mois d'octobre 1571, la nouvelle de l'éclatante victoire remportée sur les Turcs, dans le golfe de Lépante, par les flottes de Philippe II, du Pape et des Vénitiens, réunies sous le commandement de Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint. Vintimille prit sa part de l'allégresse générale: mais son émotion fut d'autant plus profonde, que l'ennemi de la chrétienté était en même temps l'ennemi particulier de sa race. Non-

(1) Voir les Œuvres du président Jeannin. Ayant dû opiner le premier, comme le plus jeune et le moins qualifié, Jeannin émit courageusement l'avis, bientôt adopté par tout le Conseil, qu'il y avait lieu de résister aux ordres du roi.

« Cýrrha (1) maintenant est barbare; la Grèce a adopté
 « les mœurs de la Scythie : il ne lui reste plus rien de
 « son antique piété. Mais si les Turcs étaient chassés
 « des rivages de la Thrace, par-delà les Palus-Méo-
 « tides et les mers de la Tartarie ; si à la rudesse qu'ils
 « ont introduite succédaient des mœurs plus douces ;
 « si Thespies recouvrait son ancienne gloire... oh! alors,
 « je ne m'en défends pas (car il faudrait que j'eusse
 « été élevé dans l'affreux Caucase pour vouloir oublier
 « tout-à-fait ma patrie), c'est avec joie que je vogue-
 « rais de nouveau sur les mers d'Ionie ; c'est avec joie
 « que j'irais revoir mes lares tant regrettés. Ma Muse
 « volerait à travers la mer Égée, Délos, Cos et les Co-
 « losses, et irait tremper ses lèvres aux fontaines
 « d'Aonie. »

C'est à peu près dans le même temps que Vintimille, à la prière de Maclou Popon, composa une histoire généalogique de sa famille, sous ce titre : *Discours des hommes illustres de la race des comtes de Vintimille, Paléologues et Lascaris*. Il la dédia à son ami, et la lui envoya sous la condition d'en faire, après l'avoir lue, un présent à Vulcain. Mais Popon n'eut garde de prendre au sé-

(1) Ville de la Phocide, au pied du Parnasse.

étant en la puissance de son frère, au Cunio, il n'avait pu, en écrivant, consulter que ses souvenirs.

Quelques années après, Vintimille, sur la demande de Philibert Bugnyon, avocat en la sénéchaussée, siège présidial de Lyon et parlement de Dombes, traduisit du grec en français l'oraison ou apologie de Lysias sur le meurtre d'Eratosthène, surpris en adultère. Cette traduction parut à Lyon, en 1576, précédée, suivant l'usage, de vers latins et français adressés à l'auteur par divers poètes du temps, tels que Jean de Chevigny, G. Chapuys, Antoine Armand, et accompagnée d'un commentaire de Bugnyon, dans lequel « est traictée et comprinse toute la matière des adultères insérée dans le droict civil. » Bugnyon plaça en tête de l'ouvrage la lettre suivante, qui contient ses remerciements au traducteur :

« A noble et généreux seigneur Jacques, des comtes de Vintemille, Rhodien, etc. Philibert Bugnyon, jurisconsulte masconnois, salut.

« Je serais du tout ingrat envers vous,

nière maladie, dit-il, ses amis pleuraient, sa femme éclatait en sanglots, et de même ses petits-enfants, toute sa maison. Pour moi, dans une conjoncture si cruelle, à la manière d'Annibal, je cachais sous un visage souriant ma tristesse ; je l'encourageais, je l'affermis de mon mieux contre la mort, me préparant à des sentiments semblables, afin de pouvoir, quand le moment en serait venu, mourir avec le même courage. »

Viennent ensuite l'épithaphe de Popon et les élégies inspirées par sa mort. Mais non, ce n'est point assez des pieux efforts de l'amitié ; Vintimille voudrait y associer tout ce que Paris, tout ce que la France comptait alors de plus illustre. Ah ! si des poètes comme Ronsard, Jodelle, Daurat, Jamyn, Baïf, Desportes, Remi Belleau, Garnier, pouvaient prêter à sa douleur le concours de leurs talents ! Il sait combien leurs moments sont précieux ; il ne voudrait pas être indiscret : mais il faut enfin, il faut avant tout que le souvenir d'un si regrettable ami ne périsse pas (1).

(1) Voir la pièce intitulée : *Vintimillius Rhodius ad Musas*.

De toutes les pièces déposées par Vintimille sur la tombe de Maclou, nous ne rapporterons qu'un court dialogue, mais sublime dans sa brièveté. L'allusion qu'il contient aux malheurs de notre pays suffit pour montrer jusqu'à quel point Vintimille était devenu français.

Vintimillii cum Pomponio dialogus.

VINTIMILLIUS.

Men', Macute, fugis? An te præsentia terrent?
Proxima nec patriæ cernere damna potes?

POMPONIUS.

Non fugio, dum celsa peto; dum jungere Christo,
Quam dedit ille animam nocte dieque paro.

VINTIMILLIUS.

Tu felix, ego non; nam quò mihi vita superstes?
Aura mihi sine te nulla placere potest.

POMPONIUS.

Parce, sat est. Summi Jovis est spectanda voluntas,
Nam tua, nec longum, stat tibi certa dies.

« Dialogue de Vintimille avec Popon.

« VINTIMILLE.

« Eh quoi! me fuis-tu donc, cher Maclou? as-tu
« quelque funeste pressentiment? crains-tu de ne

d'Auguste ; mais ce qu'il faut surtout admirer chez lui, c'est l'équilibre parfait des facultés morales et intellectuelles. Il méritait, suivant l'expression de Colletet, *la réputation qu'il a eue de son temps de bien faire tout ce qu'il faisait*. Dans tout ce qu'il a écrit, dit le même auteur, *il paraît bien que c'est un homme d'honneur et de condition qui parle* (1). Ce double éloge peut lui suffire. Ajoutons pourtant que, comme magistrat, il s'honorait avant tout d'aimer la justice : « Parmi notre compagnie et en tout le pays, dit-il, je n'ai point acquis mauvais nom (soit dit sans envie), ains une réputation d'aimer la justice, que j'espère continuer avec l'aide de Dieu (2). » Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier s'il rappelait d'ailleurs par quelques traits les trois races souveraines dont il était issu, et dont lui-même a si bien décrit les principaux caractères.

(1) *Le Hérault de la poésie française, ou l'Histoire générale et particulière des poètes français, tant anciens que modernes*, par Guillaume Colletet (5 vol. de format in-4^o), manuscrit appartenant à la Bibliothèque du Louvre.

(2) *Discours des hommes illustres*, etc.

RONDEAU

AUX TROIS FRÈRES

MATHIEU, GEORGE ET JEAN DE VAUZELLES.



*Le souvenir de l'hospitalité
Que George offrit au noble Vintimille,
Point ne sera par ce fleuve emporté
Qui ravit tout, vertu, gloire, beauté...
Que rien n'arrête, et qui semble immobile!*

*Il survivra même aux vers de Voulté (1);
Même à tes vers, dont l'ingénuité,
Grave Prieur (2), fait aimer le vieux style,
Ce souvenir!*

*Tel est le prix de l'hospitalité.
Puisse Lyon, que tes fils ont quitté
Pour égarer leurs pas de ville en ville,
Garder ainsi de ton édilité (3),
Docte Mathieu,... de ton humanité
Le souvenir!*

LUDOVIC DE VAUZELLES.

(1) Voir la note de la page 36.

(2) Jean de Vauzelles, prieur de Montrottier.

(3) Voir pages 27 et 28.

